

DIRECTION DES EMBLEMES

33A RUE MONTGRAND
13006 MARSEILLE

PROPOSITION DE REDUCTION DE TITRE CUMP

Bénéficiaire : NOUAR PATRICK

Adresse : 1 PLACE DE LA JOLIETTE

Compte n° : 12058

Adresse du compte: 1 PLACE DE LA JOLIETTE

MOTIF : GENE TRAVAUX TUNNEL JOLIETTE 2008

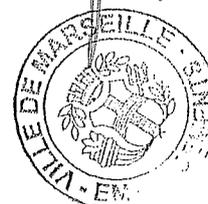
Exercice	Numéro de Titre	Valeur du titre	Imputation budg.	Montant mandaté
2008	5460	3610,08	70323/822	1805,04

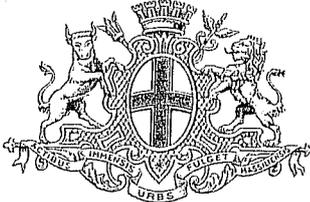
Montant total mandaté : 1805,04

Marseille le 11/08/2008

LE DIRECTEUR

Richard REVEST





MARSEILLE

L'ADJOINTE AU MAIRE
 DELEGUEE A LA QUALITE DE LA VILLE
 A L'ESPACE PUBLIC, AU PLUVIAL,
 AUX EMPLACEMENTS, A LA GESTION
 URBAINE, A LA POPRETE

Madame et Monsieur NOUAR
 Kiosque à sandwiches
 11, place de la Joliette

13002 MARSEILLE

Section : Emplacements – Lundi 28 juillet 2008 - EG
 Compte n° : 12058 – 5E 4837 0013

**OBJET : DEMANDE DE DEGREVEMENT TAXES 2008 – GENE POUR
 TRAVAUX KIOSQUE A SANDWICHES PLACE DE LA JOLIETTE**

Madame, Monsieur,

J'accuse bonne réception de votre demande par laquelle vous sollicitez une réduction des taxes d'emplacement, compte tenu du nouveau chantier qui a démarré au mois de janvier dernier à proximité de votre kiosque et qui entrave considérablement la bonne marche de votre exploitation.

En réponse, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je suis tout à fait consciente des nuisances occasionnées par les travaux du tunnel de la Joliette et de la gêne ressentie pour votre activité commerciale. C'est pourquoi, je suis favorable à un dégrèvement de 50% des droits émis au titre de l'année 2008.

Je demande à mes services comptables de proposer cet accord aux services de la Communauté Urbaine Marseille Métropole, gestionnaires des dossiers Kiosques afin que cette réduction soit effectuée dans les meilleurs délais.

En espérant avoir répondu à vos attentes,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

28 JUL. 2008

Martine VASSAL

J.A. N°5460 de 3610,08 / 2 = 1805,04

MA 2023

Jm SULIGOI

Le 22 juillet 2008

A l'attention de R REVEST

Objet : Demande d'exonération de taxes kiosque à sandwichs Nouar Patrick

Mr Nouar dans son courrier du 22 janvier 2008, nous demandais une exonération de taxes en raison du démarrage des travaux du tunnel de la Joliette. J'ai rencontré Mr Nouar le 12 février. Suivant les instructions du service, je l'ai informé que nous ferions le point des nuisances occasionnées par ce chantier lorsqu'il aurait atteint son « régime de croisière ».

La situation actuelle, est quasiment identique à celle de la période de construction du tramway :

- Chantier accolé au kiosque
- Bruits
- Poussières
- Coulées de boue

Mr Nouar souhaite une exonération de 50 % des taxes 2008 ; ce qui compte tenu des nuisances de la situation, semble justifié.

Pj : photos du site

AF ^{N^{ouar}} VASSAL,
à une réduction (70%?)
23.7.08

*DE / m -
réduction*

24/7/08

[Signature]

DIRECTION DES EMPLACEMENTS

33A RUE MONTGRAND
13006 MARSEILLE

PROPOSITION DE REDUCTION DE TITRE CUMP

Bénéficiaire : BICHAUD ANDRE

Adresse : 5 SQUARE STALINGRAD

13001 MARSEILLE

Compte n° : 26007

Adresse du compte:

KIOSQUE JOURNAUX 5 SQUARE STALINGRAD

MOTIF : GENE PAR TRAVAUX TRAMWAY

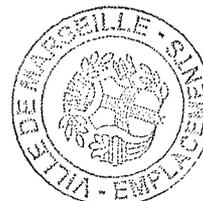
Exercice	Numéro de Titre	Valeur du titre	Imputation budg.	Montant réduit
2008	8451	1503,82	70323	1127,87
2008	8452	526,39	70323	394,79

Montant total réduit : 1522,66

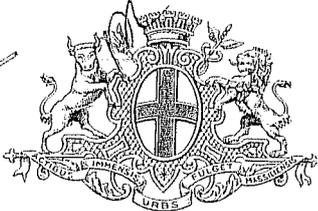
Marseille le 21 novembre 2008

LE DIRECTEUR

Richard REVEST



VILLE DE



MARSEILLE

L'ADJOINTE AU MAIRE
DELEGUEE A LA QUALITE DE LA VILLE
A L'ESPACE PUBLIC, AU PLUVIAL,
AUX EMPLACEMENTS, A LA GESTION
URBAINE, A LA POPRETE

15652
27 OCT. 2008
Monsieur André BICHAUD
Kiosque à journaux
5, square Stalingrad

13001 MARSEILLE

Section : Emplacements – Mardi 21 octobre 2008 - EG
Compte n° : 26007– 5E 8843 0005

OBJET : DEMANDE DE DEGREVEMENT TAXES 2008 – GENE POUR TRAVAUX KIOSQUE A JOURNAUX SQUARE STALINGRAD

Monsieur,

J'accuse bonne réception de votre demande par laquelle vous sollicitez une réduction des taxes d'emplacement au titre de l'exercice en cours, compte tenu des difficultés financières que vous rencontrez actuellement.

En effet, le réaménagement du site réalisé dans le cadre des travaux du tramway (absence d'arrêt de bus, suppression de places de stationnement et fermeture de plusieurs bureaux et administrations) ont fortement perturbé votre activité commerciale.

En réponse, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je suis tout à fait consciente de la gêne qu'a subie votre exploitation; c'est pourquoi j'émet un avis favorable pour un dégrèvement à hauteur de 75 % de la somme qui vous est réclamée par Monsieur le Trésorier de la Ville de Marseille pour l'année 2008 (partie fixe de la redevance et partie chiffre d'affaire).

Je demande à mes services comptables de proposer cet accord aux services de la Communauté Urbaine Marseille Métropole, gestionnaires des dossiers Kiosques afin que cette réduction soit effectuée dans les meilleurs délais.

En espérant avoir répondu à vos attentes,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

24 OCT. 2008

Martine VASSAL

RAPPORT D'ENQUÊTE

Rédigé le 10-09-08 par M

Di Pukis

865 / Ce TER

11-9-08

 gêne effective
 durant travaux
 Travaux de Nivellement
 pour déviation
 2008

Je me suis rendue au Kiosque de Jannay
 ST RICHARD Andrie située 5 Square
 Stalingrad.

En réalité ce Kiosque est placé côté impair
 du Cours Joseph Thierry.
 ST RICHARD se plaint de sa situation
 financière très difficile.

J'ai vu ST Richard et ce dernier
 m'a expliqué qu'il a été très
 touché par les Travaux du Tramway.
 En effet durant le période des
 Travaux il n'avait aucune clientèle
 puisque son Kiosque n'était pas très
 accessible (Voitures de forces).

Depuis la fin des Travaux
 tous les aménagements de bois qui
 étaient situés devant cette voie ont été
 supprimés. Par conséquent il a perdu
 cette clientèle.

De plus comme tous les Ateliers
 de véhicules ont été supprimés dans cette
 zone de nombreux commerces
 et administrations sont partis
 s'installer ailleurs.

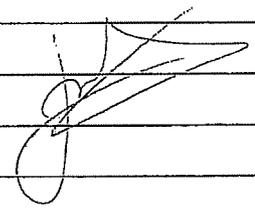
C'est le cas des bureaux de la
 douane, des commerces Marie Golland,
 du 3/4 des bureaux de la
 municipale et des 3/4 des bureaux
 de la PLATMUT.

Ainsi ST RICHARD a perdu également
 cette clientèle. Sa situation

commerciale et financière est très
préoccupante.

La requête est justifiée
il faudrait demander l'accès
à Mme Vasal pour les dettes
l'année 2008.

D. Lemo



19/09/08
Mme SA Kim
Mme Vasal
Mme - 508

REQUIS -

DIRECTION DES EMPLACEMENTS

33A RUE MONTGRAND
13006 MARSEILLE

PROPOSITION DE REDUCTION DE TITRE CUMP

Bénéficiaire : CONTASSOT KARINE

Adresse : 24 COURS JOSEPH THIERRY

13001 MARSEILLE

Compte n° : 70330

Adresse du compte:

KIOSQUE JOURNAUX 24 COURS JOSEPH THIERRY

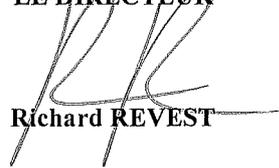
MOTIF : GENE PAR TRAVAUX TRAMWAY

Exercice	Numéro de Titre	Valeur du titre	Imputation budg.	Montant réduit
2008	8493	1503,82	70323	1127,87
2008	8494	567,97	70323	425,98

Montant total réduit : 1553,85

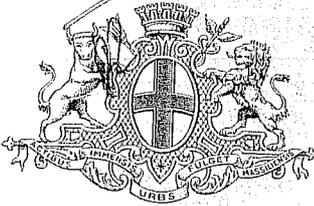
Marseille le 21 novembre 2008

LE DIRECTEUR


Richard REVEST



27 OCT. 2008



MARSEILLE

L'ADJOINTE AU MAIRE

DELEGUEE A LA QUALITE DE LA VILLE
A L'ESPACE PUBLIC, AU PLUVIAL,
AUX EMPLACEMENTS, A LA GESTION
URBAINE, A LA POPRETEMadame Karine CONTASSOT
Kiosque à journaux
24, cours joseph thierry13001 MARSEILLESection : Emplacements – Mardi 21 octobre 2008 - EG
Compte n° : 70330 – 5E 4890 0024**OBJET : DEMANDE DE DEGREVEMENT TAXES 2008 – GENE POUR
TRAVAUX KIOSQUE A JOURNAUX COURS JOSEPH THIERRY**

Madame,

J'accuse bonne réception de votre demande par laquelle vous sollicitez une réduction des taxes d'emplacement au titre de l'exercice en cours, compte tenu des difficultés financières que vous rencontrez actuellement.

En effet, le réaménagement du site réalisé dans le cadre des travaux du tramway (absence d'arrêt de bus, suppression de places de stationnement et fermeture de plusieurs bureaux et administrations) ont fortement perturbé votre activité commerciale.

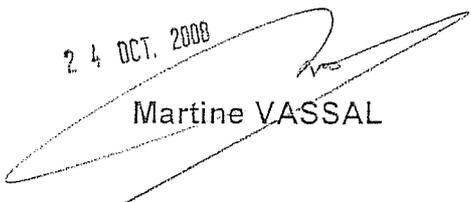
En réponse, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je suis tout à fait consciente de la gêne qu'a subie votre exploitation; c'est pourquoi j'émet un avis favorable pour un dégrèvement à hauteur de 75 % de la somme qui vous est réclamée par Monsieur le Trésorier de la Ville de Marseille pour l'année 2008 (partie fixe de la redevance et partie chiffre d'affaires).

Je demande à mes services comptables de proposer cet accord aux services de la Communauté Urbaine Marseille Métropole, gestionnaires des dossiers Kiosques afin que cette réduction soit effectuée dans les meilleurs délais.

En espérant avoir répondu à vos attentes,

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

24 OCT. 2008


Martine VASSAL



RAPPORT D'ENQUETE

Rédigé le 6.10.08 Nom de l'inspecteur D. Héris

SECTEUR 1°C Photo demandée

Origine de la demande : Conservation Taxes 2008

OBJET de la demande : Kiosque journaux situé 22 Cours Joseph Thérory 13001

Nature du Commerce /

Adresse du Commerce ou lieu d'intervention /

Pétitionnaire :

RAPPORT

J'ai pu constater suite à diverses enquêtes auprès des kiosques à journaux situés sur ce périmètre que une très grosse baisse de la clientèle est intervenue. En effet il n'y a plus aucun stationnement possible sur cette voie, les bus ne s'arrêtent plus alors qu'auparavant il y avait de nombreux arrêts. De plus les bureaux de douane situés à proximité sont partis s'installer ailleurs à cause de l'absence de stationnement. Il ne reste plus qu'un petit bureau de la RATM et un petit bureau de la future, ~~de~~ plupart des agents ont été mutés dans d'autres endroits de la ville cela représente un manque à gagner pour ces kiosques.

URGENCE SIGNALÉE

L'inspecteur

le 6.10.08

(signature)